

CONFÉRENCE D'ACTUALITÉ

JEUDI 29 NOVEMBRE 2018 • PARIS



BY ABILWAYS

« BÂLE IV » OU LA FINALISATION DE BÂLE III

Comment promouvoir une meilleure gestion des risques ?



FORMATION
CONTINUE
DES AVOCATS
n° d'homologation
17-042

Une attestation vous sera remise
valant 7 heures de formation

www.efe.fr



Johanne COUTIER

Directeur Adjoint
Département Droit des Affaires
Fiscalité - Banque - Assurance
@EfeJuridique

En décembre 2017, le Conseil des gouverneurs du Comité de Bâle s'est accordé sur **une nouvelle harmonisation des règles prudentielles**. Elles permettent d'**améliorer la sensibilité aux risques** et de **rétablir la confiance dans les systèmes bancaires**.

Les régulateurs diront qu'il s'agit de la finalisation de Bâle III. Toutefois, l'objectif clé des révisions incorporées est de réduire la variabilité excessive des emplois pondérés (RWA). Nous assistons ainsi à **une réforme en profondeur, « Bâle IV », des méthodes de calcul des risques pondérés** ayant des répercussions directes sur la compétitivité mondiale des banques européennes et l'économie en Europe.

C'est pourquoi EFE vous offre l'occasion **de mettre en œuvre ces nouvelles mesures du risque**, grâce à l'expérience d'éminents spécialistes et à l'organisation d'**ateliers pratiques tout au long de la conférence** pour anticiper tous les enjeux et conséquences de ce nouveau chapitre réglementaire, le jeudi 29 novembre 2018 dans un grand hôtel au cœur de Paris.

POUR QUI ?

- Directions de gestion des risques
- Ingénieurs risques
- Risk Managers
- Auditeurs
- Responsables back, middle et front office
- Back office
- Responsables de la division fonds propres
- Responsables risques de crédit et risques opérationnels
- Contrôleurs de gestion
- Responsables du projet de la réforme Bâle III
- Consultants

POURQUOI ?

- Analyser les enjeux de la nouvelle réglementation issue de Bâle III
- Dresser un état des lieux de l'avancement de la mise en œuvre de la réforme
- Maîtriser les **approches standard et IRB** du risque de crédit
- Identifier les **impacts opérationnels** de la réforme sur les banques et leurs organisations
- **Contrôler les différents modèles de calcul des RWAs**

COMMENT ?

- Un support détaillé est remis en début de conférence à chaque participant
- La conférence est accompagnée **de nombreux cas pratiques et d'exemples concrets**, associés à des connaissances techniques

LES ACQUIS

- Connaître les **impacts de la réforme** sur l'activité bancaire et du calendrier de déploiement pour les réformes de Bâle III
- Maîtriser les nouvelles **règles de calcul des risques pondérés**
- **Promouvoir une meilleure gestion des risques**



JEUDI 29 NOVEMBRE 2018

PRÉSIDENT DE SÉANCE : **Sébastien NEUVILLE**

Professeur des universités - **Université Toulouse 1 Capitole - Sciences PO Paris**

8h45 Accueil des participants

9h00

De Bâle I à « Bâle IV » : introduction par le Président de séance

- Quelles sont les limites de Bâle III ?

9h30

Quels sont les grands enjeux des exigences prudentielles de la réforme de Bâle III ?

- Comment les nouvelles exigences prudentielles ont-elles modifié les piliers 2 et 3 ?

- Quel nouveau cadre de gestion du risque et de gouvernance ?
- Vers un renforcement de la transparence vers les autorités de tutelle et les investisseurs ?

- Quelles sont les conséquences sur votre modèle bancaire ?
- Les surcharges de fonds propres brident-elles le développement et la rentabilité des banques françaises ?
- Quels sont les impacts organisationnels ?
- Quelles sont les dates de mise en œuvre des réformes Bâle III et des dispositions transitoires ?

10h15

Les différences structurelles entre les systèmes bancaires américains et européens : quelles répercussions pour les banques européennes ?

- Quel est le décalage d'application du dispositif entre l'Europe et les États-Unis ?

- Les États-Unis : une capacité sans égal à imposer ses vues en matière réglementaire ?
- De quelle manière les banques françaises s'adaptent-elles à ce nouveau cadre réglementaire international ?
- Quel impact sur le modèle de gestion des banques ?
- Maîtrisez les répercussions sur le crédit
 - Quelle remise en cause du modèle de crédit à la française ?
 - Vers un basculement d'un marché de crédit à taux fixe vers un marché de crédit à taux variable ?
 - Peut-on parler d'un frein à l'offre de crédit ?


Sébastien Neuville aux côtés de l'ACPR

11h00 Café-Networking

11h15

Le risque de crédit : une refonte réglementaire complète ?


- Calcul du risque de crédit : de quelle manière l'approche standard s'applique-t-elle ?
- Maîtrisez les fondamentaux de l'approche IRB

 **Cas pratique** : Comment appliquer les nouvelles pondérations liées à l'approche standard ?


Tiphaine DURIEZ, Associé, **AKEANCE CONSULTING**

12h00

Faites le point sur la nouvelle approche des risques opérationnels

 **Cas pratique** : Calculez les fonds propres par la nouvelle approche « SMA » (Standardised Measurement Approach)

- Mesurez les conséquences

 **Cas pratique** : Analysez un incident opérationnel


Chandara OK, Conseiller en gouvernance et risques - Manager de transition, **CO CONSEIL**

12h45 Déjeuner

14h15

Quel est le cadre révisé du risque de marché et de la FRTB ?


- En quoi consiste la FRTB (Fundamental Review of the Trading Book) ?
- Quelle est la nouvelle frontière entre le portefeuille bancaire (banking book) et le portefeuille de négociation (trading book) ?
- En quoi les exigences de publication sur les charges en fonds propres sont-elles renforcées ? Quels sont les impacts ?

 **Cas pratique** : Calculez les charges en capital dans la nouvelle approche standard

Pierre LECOUR, Consultant Ingénieur Risque
Kevin L'HOMME, Consultant Manager Finance
QUANTEAM - Projet FRTB

15h00

Le renforcement des fonds propres : quelles sont les nouvelles pratiques ?

 **Cas pratique** : Quel impact suite à l'introduction d'une exigence spécifique au titre du ratio de levier ?

- Le renforcement du niveau des fonds propres permet-il de faire face au risque systémique ?
- Vers l'amélioration de la comparabilité des ratios de fonds propres des différentes banques ?

Jérémy GARCIA, Senior Manager, Responsable conformité et gestion des risques, **SIA PARTNERS**

Gary GAUCHER, Consultant, Expert pilotage des ressources rares, **SIA PARTNERS**

16h00 Café-Networking

16h15

Vers l'application d'une nouvelle méthode standard efficace ?

- Est-ce vraiment un encadrement accru de l'approche des notations internes ?

- La suppression des méthodes internes : pour quelles catégories d'exposition ? Quelles catégories de risques restantes en méthode avancée ?

- Qu'entend-on par méthode standard en pratique ?

- Analysez le nouveau lien entre les deux méthodes : « output floor »
 - Vers une égalité concurrentielle ?
 - Existe-t-il une marge de manœuvre ?

Jérémy GARCIA

Marine LANGLOIS, Consultante senior, Responsable veille réglementaire, **SIA PARTNERS**

17h30 Clôture de la conférence

INFORMATIONS PRATIQUES

Renseignements programme

Posez vos questions à Johanne Coutier

Tél. : 01 44 09 12 83 • jcoutier@efe.fr

Renseignements et inscriptions

EFE - Département formation

35 rue du Louvre - 75002 Paris

Tél. : 01 44 09 25 08 - Fax : 01 44 09 22 22

infoclient@efe.fr

www.efe.fr

Participation (TVA 20 %)

1 jour : 1 095 € HT

Ce prix comprend le déjeuner, les rafraîchissements et les documents remis pendant la formation. Vous pouvez payer, en indiquant le nom du participant :

- par chèque à l'ordre d'EFE FORMATION
- par virement à notre banque : BNP PARIBAS ÉLYSÉE HAUSSMANN, 37-39 rue d'Anjou 75008 PARIS, Compte n° 30004 00819 00011881054 61, libellé au nom d'EFE FORMATION, avec mention du numéro de la facture réglée.

Inscriptions

Dès réception de votre bulletin, nous vous ferons parvenir votre confirmation d'inscription et la convention de formation.

Une convocation vous sera transmise 10 jours avant la formation.

EFE (groupe Abilways) met en œuvre un traitement de données à caractère personnel ayant pour finalité la gestion, le suivi et l'organisation de formations. Les données collectées sont nécessaires pour vous inscrire à la formation. Conformément aux dispositions de la " loi Informatique et libertés " du 6 janvier 1978 et du règlement européen sur la protection des données, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement et d'interrogation des données qui vous concernent. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer aux traitements de ces données. Vous disposez aussi du droit de solliciter une limitation du traitement et du droit à la portabilité. Le groupe EFE (www.efe.fr) peut vous communiquer, par voie postale, téléphonique et électronique, de l'information commerciale, susceptible de vous intéresser, concernant ses activités et celles du groupe Abilways. Si vous ne le souhaitez pas ou si l'un de ces moyens de communication vous convient mieux, merci de nous écrire par courrier au 35 rue du Louvre - 75002 Paris ou à l'adresse mail correctionbdd@efe.fr

J'accepte de recevoir de l'information commerciale des partenaires de EFE

Informations prise en charge OPCA

N° Existence : 11 75 32 114 75

SIRET : 412 806 960 000 32

Hébergement

Pour réserver votre chambre d'hôtel, vous pouvez contacter la centrale de réservation BBA par tél : 01 49 21 55 90, par fax : 01 49 21 55 99, ou par e-mail : solution@netbba.com, en précisant que vous participez à une formation EFE.

Annulations / Remplacements / Reports

Formulée par écrit, l'annulation de formations présentes donne lieu à un remboursement ou à un avoir intégral si elle est reçue au plus tard quinze jours avant le début de la formation. Passé ce délai, le montant de la participation retenu sera de 30 % si l'annulation est reçue 10 jours inclus avant le début de la formation, 50 % si elle est reçue moins de 10 jours avant le début de la formation ou 100 % en cas de réception par la Société de l'annulation moins de trois jours avant le jour J, à titre d'indemnité forfaitaire. Cependant, si concomitamment à son annulation, le participant se réinscrit à une formation programmée la même année que celle initialement prévue, aucune indemnité forfaitaire ne sera retenue, à moins qu'il annule cette nouvelle participation et ce, quelle que soit la date d'annulation. Pour les personnes physiques uniquement les articles L6353-3 et suivants s'appliquent.

Conditions générales de vente

Remplir ce bulletin d'inscription vaut acceptation des CGV disponibles sur notre site Internet www.efe.fr ou par courrier sur simple demande. Les organisateurs se réservent le droit de modifier le programme si, malgré tous leurs efforts, les circonstances les y obligent.

Date et lieu de la formation

JEUDI 29 NOVEMBRE 2018 • PARIS

Le lieu de la formation vous sera communiqué sur la convocation qui vous sera transmise 10 jours avant la date de la formation.

EFE est une marque du groupe

ABILWAYS

Scannez ce code et retrouvez-nous sur votre smartphone



Scannez ces codes et rejoignez EFE sur les réseaux sociaux !



Pour modifier vos coordonnées, Tél. : 01 44 09 24 29 - mail : correctionbdd@efe.fr

Vous pouvez photocopier ce document ou le transmettre à d'autres personnes intéressées.

BULLETIN D'INSCRIPTION

OUI, je m'inscris à la formation « **Bâle IV** » ou la finalisation de **Bâle III** (code 11645) le 29 novembre 2018

OUI, je m'abonne gratuitement à la newsletter " Banque-Assurance "

Pour corriger vos coordonnées, ou si la personne à inscrire est différente, merci de compléter le bulletin ci-dessous en lettres majuscules. Pour gagner du temps, vous pouvez tout simplement joindre votre carte de visite.

Madame Mademoiselle Monsieur

Nom et prénom _____

E-mail* _____

Numéro de téléphone portable _____

Fonction _____

Nom et prénom de votre responsable formation _____

E-mail du responsable de formation* _____

Nom et prénom du responsable hiérarchique _____

E-mail du responsable hiérarchique* _____

Société _____

N° SIRET

Adresse _____

Code postal Ville _____

Tél. _____ Fax _____

Adresse de facturation (si différente) _____

Date : _____ Signature et cachet obligatoires :

* Indispensable pour vous adresser votre convocation



Membre de la Fédération de la Formation Professionnelle habilité à délivrer une Attestation Descriptive de Formation



Agissez pour le recyclage des papiers avec EFE et Ecofolio.

